

SUJET: LES CRIMES RACISTES EN FRANCE DANS LES ANNÉES 1970-1980

Nos sociétés actuelles sont marquées par la montée en puissance de l'extrême-droite, et ce notamment en France comme nous le constatons à travers les élections législatives de 2024 durant lesquelles le Rassemblement National obtient 143 sièges à l'Assemblée Nationale. Cependant, cette évolution qualifiée de « marée montante » par Marine Le Pen, présidente du parti, génère de nombreuses tensions racistes au sein de la société comme le montre la Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme, qui mentionne une augmentation de 65% des signalements d'actes racistes ou antisémites depuis le 9 juin 2024, soit depuis l'annonce de la dissolution parlementaire. Cependant, nous pouvons nous demander si ces tensions existent depuis longtemps. Pour le savoir, nous allons nous intéresser aux crimes racistes en France dans les années 1970-1980, un crime raciste étant une infraction pénale motivée par la discrimination, la haine ou le mépris envers la victime en raison de son origine ethnique, nationale ou de sa couleur de peau. Ces crimes peuvent notamment inclure des agressions physiques, des menaces, des insultes, ou d'autres actes violents ou discriminatoires. Ils sont ainsi considérés comme particulièrement graves car ils attaquent la personne visée, mais aussi l'ensemble de la communauté à laquelle elle appartient. Ici, nous allons plus précisément partir de 1973, date à laquelle prend fin la période des Trente Glorieuses caractérisée par une forte croissance économique. Cependant, cette date marque également le début du 1^{er} choc pétrolier qui bouleverse profondément les économies à l'échelle mondiale. En effet, cela entraîne une hausse du chômage, donc des tensions sociales, et ce notamment envers les travailleurs immigrés. Enfin, nous limiterons l'étude de ces crimes racistes à la date de 1983, autrement dit lorsque le Front National réalise sa 1^{ère} percée lors des élections municipales, notamment à Dreux, remportant 17% des voix, ce qui annonce le début de l'ascension du parti d'extrême-droite dans la politique française. Par conséquent, nous allons nous demander en quoi cette décennie marque l'émergence de crimes racistes dans une société prenant pourtant progressivement conscience de la gravité de ces comportements.

Ainsi, nous commencerons par étudier l'émergence de ces actes violents dans un contexte politico-économique particulier, puis nous verrons dans quelle mesure nous pouvons parler de prise de conscience progressive de la société française concernant les crimes racistes. Enfin, nous parlerons d'une évolution contrastée entre mobilisation sociale et persistance des tensions raciales.

I- Émergence des actes violents dans un contexte politico-économique particulier

1) Climat politico-économique tendu

Tout d'abord, le contexte politico-économique des années 1970-1980 est propice aux actes racistes, et ce notamment en raison du cadre post-colonial de cette époque. En effet, après avoir obtenu leur indépendance, de nombreux travailleurs immigrés de pays d'Afrique du Nord ou d'Afrique Subsaharienne rejoignent la France afin de répondre au besoin de main d'œuvre notamment. En réalité, la France encourage cette

immigration au cours des années 50 et 60, mais suite à la crise économique des années 70, la France modifie la situation et souhaite atténuer fortement cette immigration pour réduire la pression sur l'emploi et éviter un mécontentement social dans une période marquée par un déclin économique. En fait, le choc pétrolier de 1973 provoqué par la guerre du Kippour entraîne une crise économique centralisée car le coût de l'énergie augmente, le chômage devient massif, ce qui participe au déclin des Trente Glorieuses. De fait, se développe un « racisme de crise » car les Français pensent que les travailleurs immigrés « volent » leurs emplois, faisant naître un sentiment de concurrence au sein de la société. De plus, des séquelles de la colonisation et de la guerre d'Algérie persistent. En effet, les Algériens et maghrébins vivant en France sont perçus par la société française comme des « ennemis » en raison des tensions encore vives autour de la guerre d'indépendance. Ainsi, l'arrivée des harkis et de leurs familles en France est mal perçue, et ils sont rejetés des Français en étant mal accueillis: les 90 000 harkis environ qui arrivent en France sont logés dans des camps de transit, ils sont considérés comme des étrangers, ce qui montre le manque de reconnaissance française. Néanmoins, ils sont également rejetés des Algériens car leur collaboration avec la France est considérée comme une trahison. Ici déjà, nous remarquons qu'un climat de tension s'installe entre les immigrés issus de colonies et les Français. Par conséquent, ces immigrés sont souvent perçus comme étant la « race inférieure », ce qui renforce les préjugés déjà établis, et donc les hostilités avec eux. De fait, cela contribue à la déshumanisation de ces derniers, mais permet aussi de justifier les actes violents qui sont commis contre eux. Enfin, nous pouvons remarquer que ce contexte tendu est instrumentalisé par certains partis politiques qui émergent, comme celui présidé par Jean-Marie Le Pen et créé en 1972: le Front National. En effet, ce parti d'extrême-droite exploite les tensions post-coloniales afin de promouvoir des discours anti-immigration, et légitimer la violence raciste. De plus, ce parti lie l'immigration au chômage afin de justifier sa volonté d'instaurer la « préférence nationale », c'est-à-dire donner la priorité aux Français dans l'emploi, le logement et les aides sociales. Par conséquent, ce contexte particulier met en place un climat hostile à l'égard des immigrés, ce qui entraîne des violences racistes.

2) Émergence des crimes racistes

En effet, ces tensions sociales aboutissent à des crimes racistes qui se multiplient et qui se présentent sous différentes formes. C'est notamment ce que montre Rachida Brahim dans son ouvrage *La race tue deux fois, Une histoire des crimes racistes en France (1970-2000)* publié en 2021, lorsqu'elle expose qu'entre 1973 et 1993, 731 crimes sont commis, et plus précisément 610 blessés et 353 morts. En réalité, ces crimes peuvent par exemple passer par des violences idéologiques dans le but de « préserver » un territoire face à une présence étrangère considérée comme étant nuisible, ou encore dans le but d'exercer une justice privée nourrie d'un désir de vengeance. Ainsi, les injures sont banalisées, les plus courantes étant généralement « bougnoule » et « bicot », des termes qui s'ancrent dans le langage commun. Cette banalisation raciste justifie les « arabicides » souvent impunis, qui deviennent de plus en plus fréquents. Ces violences sont particulièrement présentes en 1973 à Marseille, et sont notamment déclenchées par l'assassinat d'Émile Guerlache par Salah Boughrine, un Algérien, entraînant les assassinats d'au moins 16 ressortissants algériens. De fait, ces « pogroms silencieux » qui s'inscrivent dans une vague plus

large de violences racistes avec une cinquantaine de victimes à l'échelle nationale, expliquent la naissance de la crainte de la propagation d'une « guerre raciale » comme le dit Gaston Defferre, le maire socialiste de Marseille. La multiplication de ces crimes racistes se justifie notamment par l'émergence d'organisations clandestines telles que le Groupe Charles Martel, organisation créée en 1973 et qui n'hésite pas à commettre des meurtres. Néanmoins, nous notons aussi l'émergence d'organisations plus officielles comme le Front National qui place également le sujet anti-immigrés au cœur de sa politique. Ainsi, ils participent à la légitimité des violences racistes à travers des slogans comme « dératisation » ou « défense du territoire ».

Ainsi, après avoir exploré l'émergence des actes violents dans un contexte politico-économique tendu des années 1970-1980, focalisé sur les tensions post-coloniales et l'instrumentalisation politique de ces tensions, nous aborderons maintenant la prise de conscience progressive de la société française face à ces crimes racistes.

II- Une prise de conscience progressive de la société française face aux crimes racistes

1) Le rôle des médias dans la dénonciation de crimes racistes

Avant tout, la société française prend progressivement conscience de la gravité de ces crimes racistes persistants, et nous le remarquons notamment à travers le rôle que jouent les médias. En effet, les médias doivent jouer un rôle clé dans cette prise de conscience nationale, puisqu'ils doivent relayer les informations, et par conséquent les crimes racistes commis. Néanmoins, le rôle de ces derniers est paradoxal car la plupart de ces crimes ne font pas la une des journaux, ils sont très peu exposés, et certains journaux d'opinion comme *Le Méridional* – revendiqué de droite – exacerbent les tensions raciales, ce dernier mettant surtout en avant celles de Marseille en 1973, en qualifiant notamment les immigrés algériens de « violeurs » ou de « fous ». En effet, celui-ci contribue à l'effervescence des hostilités raciales, en publiant par exemple un éditorial au lendemain du meurtre d'Émile Guerlache intitulé « Assez, assez, assez! », exprimant alors publiquement cette haine envers les maghrébins. De plus, la multiplication des amalgames entre terrorisme arabe et immigration algérienne alimente le climat de tensions dans les années 1970. Néanmoins, malgré le manque d'impartialité des journaux et la minimisation des crimes racistes à cette époque, nous remarquons une évolution dans les années 80. En effet, les médias commencent à couvrir plus largement les affaires racistes, permettant de dénoncer ces crimes et de faire évoluer les mentalités de l'époque. Passant d'une tentative de comprendre, voire de justifier le racisme dans les années 1970, à un ralliement global à la cause de l'antiracisme dans les années 1980, les médias permettent de mettre en lumière la gravité des faits. Cela passe par exemple par la couverture immédiate de l'affaire Habib Grimzi de 1983, relayant une indignation envers la violence inouïe et gratuite de ce crime, mais aussi envers le manque de réactivité des passagers lorsque la victime s'est faite défenestrer par 3 voyageurs partant s'engager dans la Légion Étrangère. Cette affaire apparaissant même dans les rétrospectives de fin d'année fait par ailleurs l'objet d'un roman intitulé *Train d'enfer*, écrit par Jean-Baptiste Harang. Nous pouvons également noter l'émergence de reportages comme celui intitulé *Silence on tue*, qui est lui aussi consacré au meurtre d'Habib Grimzi. Par conséquent, malgré leur

rôle particulier dans les années 70 participant à l'exacerbation des tensions raciales, les médias participent à la prise de conscience de la population française de la gravité des actes racistes à partir des années 80 grâce à l'affaire Habib Grimzi qui a été un élément déclencheur.

2) Réponses politiques et judiciaires

Néanmoins, nous pouvons voir que cette prise de conscience se fait aussi au travers de réactions politiques et judiciaires. En effet, malgré des enquêtes bâclées et des affaires classées sans suite après la vague de crimes racistes en 1973, nous pouvons noter une évolution à cette échelle. Tout d'abord, ces crimes dans les années 70 ne sont tout d'abord pas traités comme des « crimes racistes » mais comme de simples faits divers, n'étant pas qualifiés de « racistes » par la justice, et ce notamment car la loi du 1^{er} juillet 1972 contribue à invisibiliser le mobile raciste des crimes, celle-ci ne permettant pas de caractériser une affaire pénale comme étant « raciste ». Par conséquent, les autorités préfèrent parler « d'insécurité » et de « problème d'immigration » plutôt que de racisme, amenant à durcir davantage la politique migratoire avec la suspension officielle de l'immigration des travailleurs en 1974. Néanmoins, cette prise de conscience prend forme dans les années 80. En effet, nous pouvons noter qu'en 1983, Max Gallo, porte-parole du gouvernement socialiste, qualifie le meurtre d'Habib Grimzi d'« acte particulièrement barbare » et déclare que « le racisme est un cancer qui ronge les fondements démocratiques d'une société ». Il s'agit donc ici d'une reconnaissance officielle du crime raciste, ce qui marque une amélioration concrète concernant les réponses politiques. Enfin, la loi de 1881 relative à la liberté de la presse punit la diffamation et les injures incitant à la haine raciale ou religieuse, participant à la reconnaissance du racisme et à la volonté d'égalité. Ainsi, d'un point de vue législatif, le vote de lois permet de faire évoluer la justice dans le domaine racial, et ce également à travers la loi du 3 janvier 1985 qui admet l'existence du mobile raciste, bien que ce ne soit pas encore considéré comme étant une circonstance aggravante.

De fait, malgré une prise de conscience croissante ainsi que des avancées politiques, les crimes racistes et les tensions persistent. Face à cette réalité, des mouvements sociaux émergent pour lutter contre ces injustices, témoignant d'une évolution contrastée entre mobilisation sociale et tensions persistantes.

III- Une évolution contrastée entre mobilisation sociale et persistance des tensions raciales

1) Émergence de mouvements antiracistes

Tout d'abord, l'émergence de mouvements sociaux témoigne d'une prise de conscience à l'échelle nationale. En effet, dans un contexte de montée de l'extrême-droite et de discriminations, la société française décide d'agir en organisant des grèves comme par exemple celle de 1973 organisée par le Mouvement des travailleurs arabes suite à la vague de crimes racistes à Marseille. De plus, des associations comme L'Association des femmes maghrébines en action, fondée en 1982 sont mises en place, celle-ci luttant en particulier pour la défense des droits des femmes migrantes, pour l'éducation et l'autonomie, mais aussi et surtout contre les discriminations raciales. Plus tard, en 1984, est fondé SOS Racisme, une des associations les plus connues, dont

le slogan est « Touche pas à mon pote », des campagnes médiatiques ayant d'ores et déjà été mises en place dans les années 80. Celle-ci exerce une influence significative sur la société française en réussissant à mobiliser la jeunesse, mais aussi en parvenant à être médiatisé. Enfin, des manifestations et des marches comme celle de 1983, c'est-à-dire la Marche pour l'égalité et contre le racisme sont organisées. Celle-ci est déclenchée par la blessure par balle de Toumi Djaïdja, président de l'association SOS Avenir Minguettes, lors d'affrontements entre jeunes et policiers dans le quartier des Minguettes à Vénissieux. De fait, des jeunes issus de quartiers populaires de Lyon partent de Marseille pour rejoindre Paris et dénoncent les crimes racistes et les discriminations, mettant en lumière l'émergence de mouvements sociaux ayant pour objectif de faire réagir et d'aboutir à une égalité raciale totale.

2) Persistance des tensions

Cependant, malgré ces mouvements sociaux et une prise de conscience collective quant à la multiplication et la gravité de ces crimes racistes, ces derniers persistent dans les années 80. Tout d'abord, l'une des raisons majeures de ce maintien de la violence est l'émergence de l'extrême-droite, et notamment du Front National dans les années 80, qui instrumentalise la question migratoire. En effet, en adoptant des discours racistes et xénophobes, ce parti attise la haine envers les étrangers et alimente les tensions raciales. De plus, les violences policières ne disparaissent pas comme en témoignent les événements à Vénissieux débouchant sur la Marche pour l'égalité et contre le racisme, et ce malgré une amélioration judiciaire et politique quant aux crimes racistes. Des tensions demeurent également au sein des banlieues avec ce que l'on appelle des « étés chauds » durant les années 1981, 1982 et 1983 notamment. En fait, ces périodes se caractérisent par des tensions avec la police, entraînant la mort de jeunes maghrébins tués ou blessés par les autorités, mais aussi parfois par des citoyens français. Ainsi, des noms restent en mémoire comme celui de Yazid Naili à Strasbourg ou encore celui de Wahid Hachichi à Lyon.

Pour conclure, les années 1970-1980 marquent un tournant dans la prise de conscience de l'émergence des crimes racistes en France, dans un contexte de tensions sociales et de crise économique. La montée de l'extrême-droite et les violences racistes qui en résultent sont alimentées par les médias de masse qui prennent de plus en plus d'importance au sein de la société. Bien que les médias finissent par progressivement adopter une approche plus neutre et factuelle, que le racisme soit officiellement reconnu comme un crime et que les mouvements sociaux aient contribué à des progrès, les tensions raciales persistent, exacerbées par l'extrême-droite et les violences policières. Cette période révèle donc la lente évolution de la lutte contre le racisme, un combat toujours d'actualité. 